



# SENSIBILISATION INFORMATION INTER-ENTREPRISES

## Atelier Document Unique



### Contexte

L'évaluation des risques professionnels et la rédaction du Document Unique sont les outils incontournables de la prévention et font partie de vos obligations réglementaires.

Le code du travail n'impose pas de forme et il est parfois difficile d'entamer seul cette démarche. L'ASSTV vous propose un atelier pour vous accompagner dans votre démarche.



### Objectifs

- ▶ **Savoir identifier les dangers et les risques, les évaluer, les hiérarchiser afin de mettre en place le plan d'actions de prévention**
- ▶ **Proposer une méthode itérative et participative**
- ▶ **Retranscrire dans un document (proposition d'un outil d'évaluation)**



### Programme et contenu

Animés par des Ingénieures en Prévention, nos ateliers Document Unique vous proposent de vous accompagner dans votre démarche d'évaluation des risques.

- ▶ Réglementation
- ▶ DUERP
- ▶ Enjeux de la prévention
- ▶ Méthode
- ▶ Outil ASSTV
- ▶ Mettre en place le plan d'action et réaliser un suivi des actions



### Modalités

- ▶ Planning à demander et inscriptions auprès de Monique LAMBERT
- ▶ Inscription possible d'une ou plusieurs personnes par entreprise
- ▶ Groupe de 12 personnes maximum
- ▶ Exposés didactiques avec support informatisé
- ▶ Exercices pratiques



### Public

Salariés, RSST, employeurs, représentant des salariés, membres du CSE



### Durée

**1 jour sur inscription**

De 09h00 à 12h30

**25 avril 2025**



### Lieux

Salle de réunion ASSTV à étage 24 Rue Salvador Allende à Poitiers



### Coût

Inclus dans les cotisations habituelles de l'entreprise



### Intervenants

Sylvie MIREBEAU et Gwénaëlle PINEAU  
Ingénieures en Prévention



### Contact

**Monique LAMBERT**

[sensibilisation@asstv86.fr](mailto:sensibilisation@asstv86.fr)

05 49 61 19 77